DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE – Logement (6.1)

Arrêté du 27 janvier 2012 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006, Arrêté du 17 octobre 2012, Arrêté du 8 février 2012 modifiant l'arrêté du 3 mai 2007, Arrêté du 24 décembre 2012

A INFORMATIONS GENERALES

Date du rapport : **10/07/2017** N° de rapport : **DELPIT 3509 10.07.17** Valable jusqu'au : **09/07/2027** Type de bâtiment : **Maison Individuelle** Nature : **Maison individuelle** Année de construction : **1980** Surface habitable : **155,48 m²**	Diagnostiqueur : **PONS Julien** Signature :
Adresse : **lieu dit Les escures** **24290 AUBAS** INSEE : **24014** Etage : **Sans objet** N° de Lot : **Sans objet**	Référence ADEME : **1724V1001609P**
Propriétaire : Nom : **Madame DELPIT Gaëlle** Adresse : **La Peyrade** **24330 EYLIAC**	**Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu) :** Nom : Adresse :

B CONSOMMATIONS ANNUELLES PAR ENERGIE

Obtenues par la méthode **3CL - DPE**, version **1.3**, estimé au logement, prix moyen des énergies indexés au **15/08/2011**

	Consommation en énergie finale (détail par énergie et par usage en kWh_{ef})	**Consommation en énergie primaire** (détail par usage en kWh_{ep})	**Frais annuels d'énergie** (TTC)
Chauffage	Fioul 12 354,94 Bois 5 521,7	17 876,64	1 261,15 €
Eau chaude sanitaire	Electrique 3 021,06	7 794,34	269,78 €
Refroidissement	/	/	/
Consommations d'énergie pour les usages recensés	Electrique 3 021,06 Fioul 12 354,94 Bois 5 521,7	Electrique 7 794,34 Fioul 12 354,94 Bois 5 521,7	1 624,99 € (1)

(1) coût éventuel des abonnements inclus

Consommations énergétiques

(en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Consommation conventionnelle : 165,1 $kWh_{EP}/m^2.an$

Sur la base d'estimation au logement

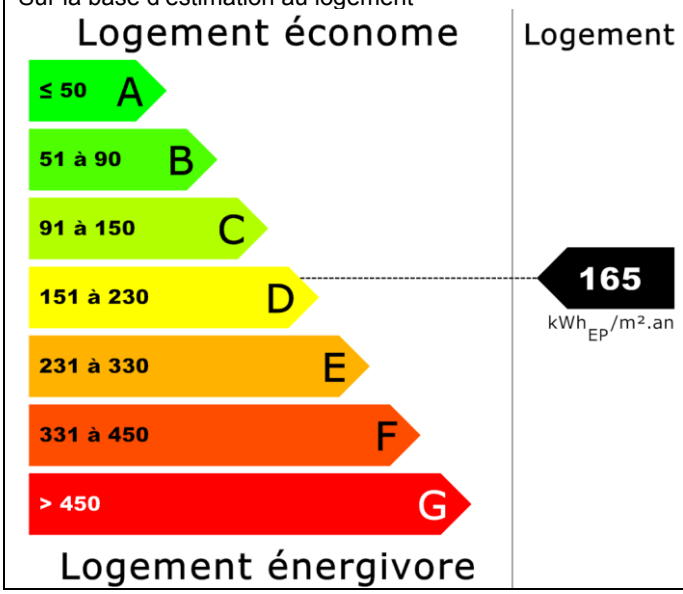

Emissions de gaz à effet de serre (GES)

pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Estimation des émissions : 25,07 $kg_{eqCO2}/m^2.an$

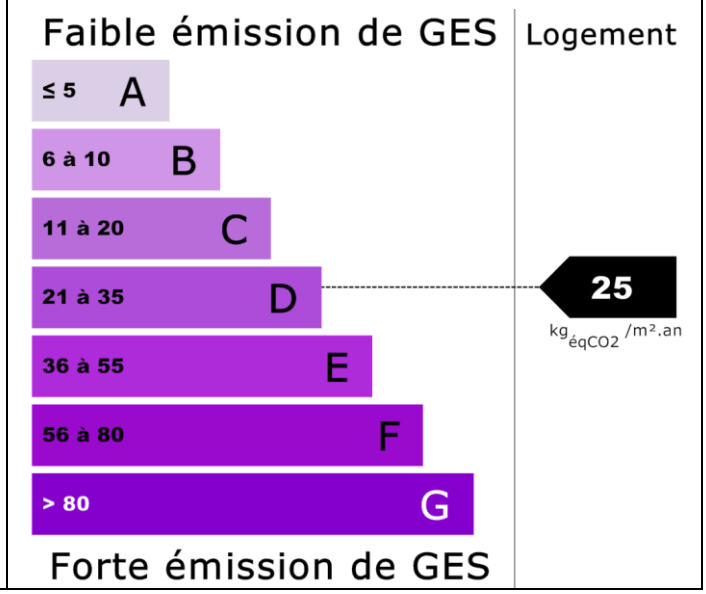

EX'IM - SAS T2L Expertises – Franchisé Indépendant ● 21 rue de Juillet ● 24290 MONTIGNAC
Tél. 05 53 50 91 01● Fax 05 53 50 92 21 ● E-mail : exim24@exim-expertises.fr
SAS au capital de 10 000 € ● N° TVA FR 67 807 929 864 ● SIRET 807 929 864 000 13– APE 7120 B

C DESCRIPTIF DU LOT À LA VENTE ET DE SES EQUIPEMENTS

Le descriptif du logement est donné à titre purement indicatif, ces éléments ayant permis simplement à l'évaluation de la performance énergétique du logement. En aucun cas le technicien ne saurait garantir la parfaite exactitude de ce descriptif, notamment pour les éléments non visibles ou inaccessibles (tels que la structure, le mode constructif, l'épaisseur ou même la présence de l'isolation, la qualité ou l'état du mode de production du chauffage ou de l'eau chaude sanitaire, etc.).
Ce diagnostic ne porte pas non plus sur la qualité, l'ancienneté ou le mode de pose de l'isolant ni, d'une manière générale, sur la qualité de la construction

C.1 DESCRIPTIF DU LOGEMENT

TYPE(S) DE MUR(S)

Intitulé	Type	Surface (m²)	Donne sur	Epaisseur (cm)	Isolation
Mur RDC bureau Sud-Est	**Blocs béton creux**	4,57	Extérieur	20	Epaisseur : 8 cm (répartie, intérieure)
Mur RDC entrée Sud-Est	**Blocs béton creux**	11,9	Local non chauffé	20	Epaisseur : 8 cm (répartie, intérieure)
Mur RDC chambre Sud-Ouest	**Blocs béton creux**	16,18	Local non chauffé	20	Epaisseur : 5 cm (répartie, intérieure)
Mur RDC chambre Sud-Est	**Blocs béton creux**	9,76	Local non chauffé	20	Epaisseur : 5 cm (répartie, intérieure)
Mur RDC chambre Nord-Ouest	**Blocs béton creux**	6,75	Extérieur	20	Epaisseur : 8 cm (répartie, intérieure)
Mur RDC chambre Nord-Est	**Blocs béton creux**	14,38	Extérieur	20	Epaisseur : 8 cm (répartie, intérieure)
Mur étage Sud-Ouest	**Blocs béton creux**	22,16	Extérieur	25	Période d'isolation : de 1978 à 1982 (répartie, intérieure)
Mur étage Nord-Ouest	**Blocs béton creux**	20,75	Extérieur	25	Période d'isolation : de 1978 à 1982 (répartie, intérieure)
Mur étage Nord-Est	**Blocs béton creux**	25,08	Extérieur	25	Période d'isolation : de 1978 à 1982 (répartie, intérieure)
Mur étage Sud-Est	**Blocs béton creux**	18,08	Extérieur	25	Période d'isolation : de 1978 à 1982 (répartie, intérieure)
Mur RDC bureau Nord-Est	**Blocs béton creux**	6,31	Extérieur	20	Epaisseur : 8 cm (répartie, intérieure)
Mur RDC entrée Nord-Ouest	**Cloison en plaques de plâtre**	19,94	Local non chauffé	Inconnue	Inconnue
Mur RDC entrée Sud-Ouest	**Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant**	3,96	Extérieur	55	Inconnue

TYPE(S) DE TOITURE(S)

Intitulé	Type	Surface (m²)	Donne sur	Isolation
Plafond	**Plaques de plâtre**	94,04	Combles perdus	Epaisseur : 20 cm (extérieure)

EX'IM - SAS T2L Expertises – Franchisé Indépendant ● 21 rue de Juillet ● 24290 MONTIGNAC
Tél. 05 53 50 91 01● Fax 05 53 50 92 21 ● E-mail : exim24@exim-expertises.fr
SAS au capital de 10 000 € ● N° TVA FR 67 807 929 864 ● SIRET 807 929 864 000 13– APE 7120 B

CINOV FIDI - DIAGNOSTICS

TYPE(S) DE PLANCHER(S) BAS

Intitulé	Type	Surface (m²)	Donne sur	Isolation
Plancher	**Dalle béton**	47,66	Terre-plein	Inconnue
Plancher	**Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton**	42,05	Local non chauffé	Non isolé

TYPE(S) DE MENUISERIE(S)

Intitulé	Type	Surface (m²)	Donne sur	Présence de fermeture	Remplissage en argon ou krypton
Porte	**Bois Opaque pleine**	2,09	Extérieur	/	/
Fenêtre	**Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - simple vitrage vertical**	,9	Extérieur	Oui	Non
Fenêtre	**Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - simple vitrage vertical**	,9	Extérieur	Non	Non
Fenêtre	**Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - simple vitrage vertical**	1,38	Extérieur	Oui	Non
Fenêtre	**Fenêtres battantes, Menuiserie métallique à rupture de pont thermique - double vitrage vertical (e = 20 mm)**	1	Extérieur	Oui	Oui
Fenêtre	**Portes-fenêtres battantes, Menuiserie métallique à rupture de pont thermique - double vitrage vertical (e = 20 mm)**	5,16	Extérieur	Oui	Oui
Fenêtre	**Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage vertical (e = 8 mm)**	3,24	Extérieur	Oui	Non
Fenêtre	**Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage vertical (e = 8 mm)**	1,62	Extérieur	Oui	Non
Fenêtre	**Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage vertical (e = 8 mm)**	,6	Extérieur	Non	Non
Fenêtre	**Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage vertical (e = 8 mm)**	,45	Extérieur	Non	Non
Fenêtre	**Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage vertical (e = 10 mm)**	3,01	Extérieur	Oui	Non

C.2 DESCRIPTIF DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMENT

TYPE(S) DE SYSTEME(S) DE CHAUFFAGE

Type de système	Type d'énergie	Puissance nominale	Rendement	Veilleuse	Date de Fabrication	Rapport d'inspection	Individuel / Collectif
Chaudière standard	Fioul	18 kW	67,25%	Non	1994	Absent	Individuel
Insert bois	Bois	/	50,16%	Non	/	Non requis	Individuel

EX'IM - SAS T2L Expertises – Franchisé Indépendant ● 21 rue de Juillet ● 24290 MONTIGNAC
Tél. 05 53 50 91 01● Fax 05 53 50 92 21 ● E-mail : exim24@exim-expertises.fr
SAS au capital de 10 000 € ● N° TVA FR 67 807 929 864 ● SIRET 807 929 864 000 13– APE 7120 B

CINOV FIDI - DIAGNOSTICS

Types d'émetteurs liés aux systèmes de chauffage
Radiateur eau chaude (De 1981 à 2000) (surface chauffée : 128,5 m²)
Soufflage d'air chaud

TYPE(S) DE SYSTEME(S) DE REFROIDISSEMENT - AUCUN -

C.3 DESCRIPTIF DU SYSTÈME D'EAU CHAUDE SANITAIRE

TYPE(S) DE SYSTEME(S) D'EAU CHAUDE SANITAIRE

Type de système	Type d'énergie	Puissance nominale	Rendement	Veilleuse	Date de Fabrication	Rapport d'inspection	Individuel / Collectif
Chauffe-eau vertical	Electrique	2,4 kW	67,3%	Non	2014	Non requis	Individuel

C.4 DESCRIPTIF DU SYSTÈME DE VENTILATION

TYPE DE SYSTEME DE VENTILATION

Type de système	Menuiseries sans joint	Cheminée sans trappe
Ventilation par ouverture de fenêtres	Non	Non

C.4 DESCRIPTIF DES EQUIPEMENTS UTILISANT DES ENERGIES RENOUVELABLES

Type d'installation	Production d'énergie ($kWh_{EP}/m^2.an$)
Insert bois	35,51
Quantité d'énergie d'origine renouvelable apportée au bâtiment :	**35,51**

EX'IM - SAS T2L Expertises – Franchisé Indépendant ● 21 rue de Juillet ● 24290 MONTIGNAC
Tél. 05 53 50 91 01● Fax 05 53 50 92 21 ● E-mail : exim24@exim-expertises.fr
SAS au capital de 10 000 € ● N° TVA FR 67 807 929 864 ● SIRET 807 929 864 000 13– APE 7120 B

CINOV FIDI - DIAGNOSTICS

D NOTICE D'INFORMATION

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Référence de surface

La surface indiquée dans un DPE est établie sur la base des informations fournies par le propriétaire. A défaut, l'opérateur en diagnostic estime lui-même la surface globale du bien qui correspond aux différentes surfaces chauffées (Arrêté du 8 février 2012, annexe 2, 2.a). La surface indiquée dans le DPE n'a donc pas valeur d'attestation de surface, elle sert uniquement de base pour le travail du technicien et peut s'avérer différente de la surface habitable réelle d'un logement.

Consommation conventionnelle

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard.

Conditions standard

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.
L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement.
Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du… » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.
Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure et utilisées dans la maison.

EX'IM - SAS T2L Expertises – Franchisé Indépendant ● 21 rue de Juillet ● 24290 MONTIGNAC
Tél. 05 53 50 91 01● Fax 05 53 50 92 21 ● E-mail : exim24@exim-expertises.fr
SAS au capital de 10 000 € ● N° TVA FR 67 807 929 864 ● SIRET 807 929 864 000 13– APE 7120 B

CINOV FIDI - DIAGNOSTICS

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Régulez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmateur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,…), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,…) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques…) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,…). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,…) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,…).

EX'IM - SAS T2L Expertises – Franchisé Indépendant ● 21 rue de Juillet ● 24290 MONTIGNAC
Tél. 05 53 50 91 01● Fax 05 53 50 92 21 ● E-mail : exim24@exim-expertises.fr
SAS au capital de 10 000 € ● N° TVA FR 67 807 929 864 ● SIRET 807 929 864 000 13– APE 7120 B

E RECOMMANDATIONS D'AMELIORATION ENERGETIQUE

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie.
Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres.
Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition, etc.) ne sont pas pris en compte.
Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises.
Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédit d'impôt, etc.). La TVA est comptée au taux en vigueur

Projet	Mesures d'amélioration	Nouvelle conso. conventionnelle en kWhEP/m².an	Effort investissement	Économies	Rapidité du retour sur investissement	Crédit d'impôt
Simulation 1	Le sous-sol n'est pas isolé : mise en place d'un isolant en sous-face de plancher si la hauteur sous plafond le permet. (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un isolant avec R≥ 3,0 m².K/W, dans la limite d'un plafond de dépenses fixé à 100 € par mètre carré de parois isolées par l'intérieur)	145,91	€€€	★★★	✿✿✿	15 % *
Simulation 2	Installation d'une VMC Hygroréglable type A	167	€€			
Simulation 3	Il faut fermer les volets en hiver la nuit afin de limiter les déperditions de chaleur et en été la journée afin de limiter les apports solaires.	165,1				

* Taux pouvant être majoré

Légende

Économies	Effort d'investissement	Rapidité du retour sur investissement
★ : moins de 100 € TTC/an ★★ : de 100 à 200 € TTC/an ★★★ : de 200 à 300 € TTC/an ★★★★ : plus de 300 € TTC/an	€ : moins de 200 € TTC €€ : de 200 à 1000 € TTC €€€ : de 1000 à 5000 € TTC €€€€ : plus de 5000 € TTC	✿✿✿✿ : moins de 5ans ✿✿✿ : de 5 à 10 ans ✿✿ : de 10 à 15 ans ✿ : plus de 15 ans

Commentaires :

Néant

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.
Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp
Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y ! www.impots.gouv.fr
Pour plus d'informations : www.ademe.fr ou www.logement.gouv.fr

EX'IM - SAS T2L Expertises – Franchisé Indépendant ● 21 rue de Juillet ● 24290 MONTIGNAC
Tél. 05 53 50 91 01● Fax 05 53 50 92 21 ● E-mail : exim24@exim-expertises.fr
SAS au capital de 10 000 € ● N° TVA FR 67 807 929 864 ● SIRET 807 929 864 000 13– APE 7120 B

CINOV FIDI - DIAGNOSTICS

F CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature

Etablissement du rapport :
Fait à **MONTIGNAC** le **10/07/2017**
Cabinet : **T2L Expertise**
Désignation de la compagnie d'assurance : **MMA IARD**
N° de police : **114.231.812**
Date de validité : **31/12/2017**

Date de visite : **10/07/2017**
Nom du responsable : **PONS JULIEN**
Le présent rapport est établi par **PONS Julien** dont les compétences sont certifiées par : **ICERT**
116b rue Eugène Pottier 35000 RENNES
N° de certificat de qualification : **CPDI 3260** Date d'obtention : **07/01/2015**
Version du logiciel utilisé : AnalysImmo DPE-3CL2012 version 2.1.1

EX'IM - SAS T2L Expertises – Franchisé Indépendant ● 21 rue de Juillet ● 24290 MONTIGNAC
Tél. 05 53 50 91 01● Fax 05 53 50 92 21 ● E-mail : exim24@exim-expertises.fr
SAS au capital de 10 000 € ● N° TVA FR 67 807 929 864 ● SIRET 807 929 864 000 13– APE 7120 B

CINOV FIDI - DIAGNOSTICS

Référence du logiciel validé : **Analysimmo DPE 3CL-2012**	Référence du DPE : **1724V1001609P**

Diagnostic de performance énergétique
fiche technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.
En cas de problème, contacter la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr).

Catégorie	Donnée d'entrée	Valeur renseignée
Généralités	**Département**	24 - Dordogne
	Altitude	97 m
	Type de bâtiment	Maison individuelle
	Année de construction	1980
	Surface habitable	155,48 m²
	Nombre de niveaux	2
	Hauteur moyenne sous plafond	2,5 m
	Nombre de logements du bâtiment	1
Enveloppe	**Caractéristiques des murs**	Mur RDC entrée Sud-Ouest : Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant, Epaisseur (cm) : 55, Surface (m²) : 3,96, U (W/m²K) : 1,05, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Inertie lourde , Isolation inconnue Mur RDC entrée Nord-Ouest : Cloison en plaques de plâtre, Epaisseur (cm) : pas de valeur, Surface (m²) : 19,94, U (W/m²K) : 1,05, Donne sur : Local non chauffé, Coefficient de réduction des déperditions : 0,8, Isolation inconnue Mur RDC bureau Nord-Est : Blocs béton creux, Epaisseur (cm) : 20, Surface (m²) : 6,31, U (W/m²K) : 0,42, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Inertie lourde , Isolation thermique par l'intérieur, Isolation thermique répartie, Epaisseur de l'isolant : 8 cm Mur RDC bureau Sud-Est : Blocs béton creux, Epaisseur (cm) : 20, Surface (m²) : 4,57, U (W/m²K) : 0,42, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Inertie lourde , Isolation thermique par l'intérieur, Isolation thermique répartie, Epaisseur de l'isolant : 8 cm Mur RDC entrée Sud-Est : Blocs béton creux, Epaisseur (cm) : 20, Surface (m²) : 11,9, U (W/m²K) : 0,42, Donne sur : Local non chauffé, Coefficient de réduction des déperditions : 0,7, Inertie lourde , Isolation thermique par l'intérieur, Isolation thermique répartie, Epaisseur de l'isolant : 8 cm Mur RDC chambre Sud-Ouest : Blocs béton creux, Epaisseur (cm) : 20, Surface (m²) : 16,18, U (W/m²K) : 0,62, Donne sur : Local non chauffé, Coefficient de réduction des déperditions : 0,95, Inertie lourde , Isolation thermique par l'intérieur, Isolation thermique répartie, Epaisseur de l'isolant : 5 cm Mur RDC chambre Sud-Est : Blocs béton creux, Epaisseur (cm) : 20, Surface (m²) : 9,76, U (W/m²K) : 0,62, Donne sur : Local non chauffé, Coefficient de réduction des déperditions : 0,95, Inertie lourde , Isolation thermique par l'intérieur, Isolation thermique répartie, Epaisseur de l'isolant : 5 cm Mur RDC chambre Nord-Ouest : Blocs béton creux, Epaisseur (cm) : 20, Surface (m²) : 6,75, U (W/m²K) : 0,42, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des

EX'IM - SAS T2L Expertises – Franchisé Indépendant ● 21 rue de Juillet ● 24290 MONTIGNAC
Tél. 05 53 50 91 01● Fax 05 53 50 92 21 ● E-mail : exim24@exim-expertises.fr
SAS au capital de 10 000 € ● N° TVA FR 67 807 929 864 ● SIRET 807 929 864 000 13– APE 7120 B

	déperditions : 1, Inertie lourde , Isolation thermique par l'intérieur, Isolation thermique répartie, Epaisseur de l'isolant : 8 cm Mur RDC chambre Nord-Est : Blocs béton creux, Epaisseur (cm) : 20, Surface (m²) : 14,38, U (W/m²K) : 0,42, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Inertie lourde , Isolation thermique par l'intérieur, Isolation thermique répartie, Epaisseur de l'isolant : 8 cm Mur étage Sud-Ouest : Blocs béton creux, Epaisseur (cm) : 25, Surface (m²) : 22,16, U (W/m²K) : 0,84, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Inertie lourde , Isolation thermique par l'intérieur, Isolation thermique répartie, Année de travaux d'isolation : de 1978 à 1982 Mur étage Nord-Ouest : Blocs béton creux, Epaisseur (cm) : 25, Surface (m²) : 20,75, U (W/m²K) : 0,84, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Isolation thermique par l'intérieur, Isolation thermique répartie, Année de travaux d'isolation : de 1978 à 1982 Mur étage Nord-Est : Blocs béton creux, Epaisseur (cm) : 25, Surface (m²) : 25,08, U (W/m²K) : 0,84, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Isolation thermique par l'intérieur, Isolation thermique répartie, Année de travaux d'isolation : de 1978 à 1982 Mur étage Sud-Est : Blocs béton creux, Epaisseur (cm) : 25, Surface (m²) : 18,08, U (W/m²K) : 0,84, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Isolation thermique par l'intérieur, Isolation thermique répartie, Année de travaux d'isolation : de 1978 à 1982
Caractéristiques des planchers	Plancher : Dalle béton, Surface (m²) : 47,66, U (W/m²K) : 0,32, Donne sur : Terre-plein, Périmètre sur terre plein (m) : 15,85, Surface sur terre plein (m²) : 47,66, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Inertie lourde, Isolation inconnue Plancher : Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton, Surface (m²) : 42,05, U (W/m²K) : 2, Donne sur : Local non chauffé, Coefficient de réduction des déperditions : 0,65, Inertie lourde
Caractéristiques des plafonds	Plafond : Plaques de plâtre, Surface (m²) : 94,04, U (W/m²K) : 0,19, Donne sur : Combles perdus, Coefficient de réduction des déperditions : 0,95, Isolation thermique par l'extérieur, Epaisseur de l'isolant : 20 cm
Caractéristiques des baies	Fenêtre : U (W/m²K) = 3,4, Surface (m²) : 0,9, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Est, Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75°, Type de vitrage : Simple vitrage vertical, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, Au nu intérieur , Largeur approximative des dormants : 5 cm, Avec retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Fenêtres battantes ou coulissantes, Type de fermeture : Persienne coulissante PVC et volet battant bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm), , Fenêtre : U (W/m²K) = 4,7, Surface (m²) : 0,9, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Est, Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75°, Type de vitrage : Simple vitrage vertical, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, Au nu intérieur , Largeur approximative des dormants : 5 cm, Avec retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Fenêtres battantes ou coulissantes, Type de fermeture : aucune, , Fenêtre : U (W/m²K) = 3,4, Surface (m²) : 1,38, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Est, Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75°, Type de vitrage : Simple vitrage vertical, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, Au nu intérieur , Largeur approximative des dormants : 5 cm, Avec retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Fenêtres battantes ou coulissantes, Type de fermeture : Persienne coulissante PVC et volet battant bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm), , Fenêtre : U (W/m²K) = 2,9, Surface (m²) : 1, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Ouest, Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75°, Type de vitrage : Double vitrage vertical, épaisseur de lame : 20 mm, remplissage en argon ou krypton, Type de menuiserie : Menuiserie métallique à rupture de pont thermique, Au nu intérieur ,

EX'IM - SAS T2L Expertises – Franchisé Indépendant ● 21 rue de Juillet ● 24290 MONTIGNAC
Tél. 05 53 50 91 01● Fax 05 53 50 92 21 ● E-mail : exim24@exim-expertises.fr
SAS au capital de 10 000 € ● N° TVA FR 67 807 929 864 ● SIRET 807 929 864 000 13– APE 7120 B

CINOV FIDI - DIAGNOSTICS

		Largeur approximative des dormants : 10 cm, Avec retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Fenêtres battantes, Type de fermeture : Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu, , Fenêtre : U (W/m²K) = 2,7, Surface (m²) : 2,58, Nombre : 2, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Ouest, Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75°, Type de vitrage : Double vitrage vertical, épaisseur de lame : 20 mm, remplissage en argon ou krypton, Type de menuiserie : Menuiserie métallique à rupture de pont thermique, Au nu intérieur , Largeur approximative des dormants : 10 cm, Avec retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Portes-fenêtres battantes, Type de fermeture : Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu, , Fenêtre : U (W/m²K) = 2,5, Surface (m²) : 1,62, Nombre : 2, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Est, Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75°, Type de vitrage : Double vitrage vertical, épaisseur de lame : 8 mm, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, Au nu intérieur , Largeur approximative des dormants : 10 cm, Avec retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Fenêtres battantes ou coulissantes, Type de fermeture : Persienne coulissante ou volet battant PVC, volet battant bois, (épaisseur tablier ≤ 22mm), , Fenêtre : U (W/m²K) = 2,5, Surface (m²) : 1,62, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Est, Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75°, Type de vitrage : Double vitrage vertical, épaisseur de lame : 8 mm, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, Au nu intérieur , Largeur approximative des dormants : 10 cm, Avec retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Fenêtres battantes ou coulissantes, Type de fermeture : Persienne coulissante ou volet battant PVC, volet battant bois, (épaisseur tablier ≤ 22mm), , Fenêtre : U (W/m²K) = 3,1, Surface (m²) : 0,6, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Est, Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75°, Type de vitrage : Double vitrage vertical, épaisseur de lame : 8 mm, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, Au nu intérieur , Largeur approximative des dormants : 5 cm, Avec retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Fenêtres battantes ou coulissantes, Type de fermeture : aucune, , Fenêtre : U (W/m²K) = 3,1, Surface (m²) : 0,45, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Est, Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75°, Type de vitrage : Double vitrage vertical, épaisseur de lame : 8 mm, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, Au nu intérieur , Largeur approximative des dormants : 10 cm, Avec retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Fenêtres battantes ou coulissantes, Type de fermeture : aucune, , Fenêtre : U (W/m²K) = 2,5, Surface (m²) : 3,01, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Orientation : Ouest, Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75°, Type de vitrage : Double vitrage vertical, épaisseur de lame : 10 mm, Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal, Au nu intérieur , Largeur approximative des dormants : 5 cm, Avec retour d'isolant autour des menuiseries, Type de paroi vitrée : Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Type de fermeture : Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu, ,
	Caractéristiques des portes	Porte : U (W/m²K) = 3,5, Surface (m²) : 2,09, Donne sur : Extérieur, Coefficient de réduction des déperditions : 1, Type de porte : Opaque pleine, Type de menuiserie : Bois, Au nu intérieur , Largeur approximative des dormants : 5 cm
	Caractéristiques des ponts thermiques	Total des liaisons Plancher bas - Mur : 18,59 m Total des liaisons Plancher intermédiaire - Mur : 57,85 m Total des liaisons Plancher haut lourd - Mur en matériau lourd : 0 m Total des liaisons Refend - Mur : 46,18 m Total des liaisons Menuiseries - Mur : 63,47 m
Systèmes	**Caractéristiques de la ventilation**	Ventilation par ouverture de fenêtres
	Caractéristiques du	Chaudière standard :, Type d'énergie : Fioul, Type de combustible : Pétrole brut,

EX'IM - SAS T2L Expertises – Franchisé Indépendant ● 21 rue de Juillet ● 24290 MONTIGNAC
Tél. 05 53 50 91 01● Fax 05 53 50 92 21 ● E-mail : exim24@exim-expertises.fr
SAS au capital de 10 000 € ● N° TVA FR 67 807 929 864 ● SIRET 807 929 864 000 13– APE 7120 B

CINOV FIDI - DIAGNOSTICS

	chauffage	gazole, fioul domestique, Date de fabrication : 05/06/1994, Puissance nominale : 18 kW, Rendement à pleine charge : 86,51 %, Rendement à charge intermédiaire: 83,77 %, Perte à l'arrêt : 0,18 kW, Température de fonctionnement à 100% de charge : 70 °C, Température de fonctionnement à 30% de charge : 52,5 °C Type d'installation : Installation de chauffage avec insert ou poêle bois ou biomasse en appoint, Chauffage principal Emetteur(s) associé(s) : Radiateur eau chaude, Surface chauffée : 155,48 m², Réseau de distribution : Pas de réseau de distribution, ancienneté : De 1981 à 2000, Intermittence : Chauffage central, Sans régulation pièce par pièce, équipement d'intermittence : Absent Insert bois :, Type d'énergie : Bois, Type de combustible : Bûches Type d'installation : Installation de chauffage avec insert ou poêle bois ou biomasse en appoint, En appoint Emetteur(s) associé(s) : Soufflage d'air chaud, Réseau de distribution : Pas de réseau de distribution, Intermittence : Chauffage divisé, Avec régulation pièce par pièce, équipement d'intermittence : Absent
	Caractéristiques de la production d'eau chaude sanitaire	Chauffe-eau vertical : , Type d'énergie : Electrique, Type de combustible : Electricité, Date de fabrication : 03/04/2014, Présence d'un ballon d'accumulation de 200 litres de volume de stockage, Production en volume habitable, Pièces alimentées contiguës, installation individuelle
	Caractéristiques de la climatisation	/

Explication des écarts possibles entre les consommations issues de la simulation conventionnelle et celles issues des consommations réelles :
Néant

Tableau récapitulatif de la méthode à utiliser pour la réalisation du DPE :

	Bâtiment à usage principal d'habitation						Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal **autre que d'habitation**
				DPE non réalisé à l'immeuble			
	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		**Appartement** avec **système collectif** de chauffage ou de production d'ECS **sans comptage individuel** quand un **DPE a déjà été réalisé à l'immeuble**	**Appartement** avec systèmes **individuels** de chauffage ou de production d'ECS ou **collectifs** et équipés de **comptages individuels**		**Appartement** avec **système collectif** de chauffage ou de production d'ECS **sans comptage individuel**	
	Bâtiment construit **avant 1948**	Bâtiment construit **après 1948**		Bâtiment construit **avant 1948**	Bâtiment construit **après 1948**		
Calcul conventionnel		**X**	A partir du DPE à l'immeuble		**X**		
Utilisation des factures	**X**			**X**		**X**	**X**

Pour plus d'informations :
www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique performance énergétique
www.ademe.fr

EX'IM - SAS T2L Expertises – Franchisé Indépendant ● 21 rue de Juillet ● 24290 MONTIGNAC
Tél. 05 53 50 91 01● Fax 05 53 50 92 21 ● E-mail : exim24@exim-expertises.fr
SAS au capital de 10 000 € ● N° TVA FR 67 807 929 864 ● SIRET 807 929 864 000 13– APE 7120 B

CINOV FIDI - DIAGNOSTICS

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

I.Cert Institut de Certification

CERTIFICAT DE COMPETENCES
DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

N° CPDI 3260 **Version03**

Je soussigné
Philippe TROYAUX,
Directeur Général d'I.Cert,
atteste que :

Monsieur Julien PONS

Est certifié(e) selon le référentiel dénommé Manuel de certification de personnes I.Cert pour la réalisation des missions suivantes :

Amiante	**Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis** Date d'effet : 25/11/2014, date d'expiration : 24/11/2019
DPE	**Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel** Date d'effet : 07/01/2015, date d'expiration : 06/01/2020
Electricité	**Etat de l'installation intérieure électrique** Date d'effet : 25/11/2014, date d'expiration : 24/11/2019
Gaz	**Etat de l'installation intérieure gaz** Date d'effet : 25/11/2014, date d'expiration : 24/11/2019
Plomb	**Plomb: Constat du risque d'exposition au plomb** Date d'effet : 31/12/2014, date d'expiration : 30/12/2019
Termites	**Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine** Date d'effet : 31/12/2014, date d'expiration : 30/12/2019

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire
Le 13/01/2015

I.Cert Institut de Certification
Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr
Parc EDONIA –Bât G
Rue de la Terre Victoria
35760 Saint-Grégoire
CPE DI FR 11 rev 09

Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz modifié par les arrêtés du 15/12/2009 et du 15/12/2011. Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 08/12/2009 et du 13/12/2011. Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2009, du 7/12/2011 et du 14/02/2012. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 07/12/2011. Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 02/12/2011

cofrac ACCREDITATION N° 4-0522 CERTIFICATION DE PERSONNES PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

EX'IM - SAS T2L Expertises – Franchisé Indépendant ● 21 rue de Juillet ● 24290 MONTIGNAC
Tél. 05 53 50 91 01● Fax 05 53 50 92 21 ● E-mail : exim24@exim-expertises.fr
SAS au capital de 10 000 € ● N° TVA FR 67 807 929 864 ● SIRET 807 929 864 000 13– APE 7120 B

CINOV FIDI - DIAGNOSTICS